

### **Tu dois acheminer ton matériel d'ici le 20 février**

Pour que ton inscription soit valide, tu dois obligatoirement nous faire parvenir, pour le **20 février 2018**, tout le matériel mentionné dans la section « Concours » de notre site Internet sous l'onglet « Auditions et matériel à fournir » selon la catégorie qui te concerne.

### **Achemine ton matériel par Wetransfer**

Tu peux nous faire parvenir ton matériel (vidéos, photos, résumé des expériences artistiques et présentation) par l'entremise de Wetransfer (de préférence) disponible en ligne gratuitement et facile d'utilisation. Clique sur le pdf suivant pour connaître la procédure à suivre : <http://festivalletremplin.com/procedure-wetransfer.pdf>

### **Ou par la poste**

Tu peux aussi nous faire parvenir ton matériel par la poste à l'attention de Linda Lévesque au 367, avenue Principale, Dégelis (Québec) G5T 1L3. Dans ce cas, tes vidéos doivent être sur un dvd ou sur une clé USB. Tes autres documents peuvent être sur le même support ou en version papier.

### **Ou par Youtube**

Si les vidéos que tu souhaites présenter pour ta présélection sont disponibles sur Youtube, tu peux nous faire parvenir les liens par courriel à [linda@festivalletremplin.com](mailto:linda@festivalletremplin.com) et, dans ce cas, tout le matériel demandé (photo, bio, présentation) peut aussi être acheminé par courriel ou par Wetransfer.

### **Les frais d'inscription**

Tu dois payer les frais d'inscription de 30 \$ avant le 20 février. Tu peux effectuer ton paiement par Paypal lors de ton inscription en ligne ou par carte de crédit en communiquant avec nous au 418 853-3233 ou au 1 877 334-3547, poste 203.

### **Consulte bien les règlements!**

Avant de nous faire parvenir tes vidéos et tes documents, nous tenons à te rappeler de bien lire les règlements du concours. Clique sur la petite vidéo proposée. Une lauréate du concours souhaite te donner des conseils afin de te préparer. Aussi, note que tous les critères d'évaluation sur lesquels se basent les juges, selon les catégories, sont disponibles sur notre site Internet. Prends-en bien connaissance!

### **Des partenaires pour financer le coût de ton inscription et, si c'est le cas, ta participation au Tremplin**

Afin de t'aider à défrayer les coûts reliés à ton inscription ainsi que les coûts reliés à ton hébergement et tes déplacements si tu es retenu(e) pour le festival, nous te suggérons de te trouver un partenaire (commanditaire - entreprise) qui pourrait t'aider à financer cette démarche. De plus, certains organismes tels Emploi-Québec, Carrefours jeunesse emploi, Conseils de la culture, Unités régionales de loisirs et de sports, MRC, municipalités et autres organismes ont certainement des programmes auxquels ces dépenses pourraient être admissibles. Et, n'hésite pas à solliciter les membres de ta famille! Ils seraient certainement heureux de contribuer à ton cheminement artistique!